CONTRAT DE SPONSORING

Entreprise : CALDS

Adresse : Route Du Jorat 23

NPA - Lieu : 1073 Savigny

Responsable : Saskia Metraux

No téléphone : 079 419 27 70

E-Mail : calds.official@hotmail.com

Packs sponsoring

- [ ] Platine (dès CHF 10'000.-)
- [ ] Or (dès CHF 7'000.-)
- [ ] Argent (dès CHF 3'000.-)
- [ ] Bronze (dès CHF 1'500.-)

Livret de fête

- [ ] 1 page CHF 600.-
- [ ] ½ de page CHF 350.-
- [ ] ¼ de page CHF 180.-
- [x] ⅛ de page CHF 100.-
- [ ] Quatrième de couverture CHF 1'000.-
- [ ] Troisième de couverture CHF 800.-
- [ ] Deuxième de couverture CHF 800.-

Bâches

- [ ] Bâche sur la place de fête 350x200 CHF 700.-
- [ ] Bâche sur la place de fête 200x100 CHF 500.-
- [ ] Impression bâche par le rallye CHF 200.-

Autre

- [ ] Présence sur le set de table CHF 300.-
- [ ] Don de _____ bon(s) d'une valeur totale de CHF _____
- [ ] Don en espèce d'un montante de CHF _____

Type de Paiement

- [x] En espèces / facture
- [ ] En nature

Autres prestations

_____

_____

_____

CONTRAT DE SPONSORING

CONDITIONS GENERALES

Seules les personnes majeures et capables de discernement peuvent valablement signer le présent contrat.

Le montant total doit nous parvenir sur le compte mentionné à la page 9 du dossier de sponsoring, dans les 30 jours suivant la réception de la facture. Si le paiement n'est pas effectué dans les délais, votre logo pourrait ne pas être imprimé.

Ce logo doit également nous parvenir dans les 30 jours, par e-mail à l'adresse suivante :

sponsoring@savigny2027.ch : Axelle Métraux, Responsable Sponsoring

Le logo doit être de parfaite qualité et la taille doit correspondre à l'emplacement choisi. Si tel n'était pas le cas, la Société du Rallye FVJC 2027 à Savigny ne serait pas tenue responsable de la mauvaise qualité de votre fichier.

Les formats acceptés sont les suivants : EPS/JPEG/PNG/TIFF/PDF (minimum 300 dpi).

Tout éventuel retard de votre part dans l'envoi de votre logo n'est pas matière à remboursement de la part de la Société du Rallye FVJC 2027 à Savigny.

Dans le cas d'une annulation de la manifestation qui ne serait pas du ressort de la Société du Rallye FVJC 2027 à Savigny, ladite société ne sera pas tenue responsable et aucun remboursement ne pourra être réclamé par les parties. Le cas échéant, un accord sera trouvé d'entente entre parties.

[X] **En cochant cette case, le signataire atteste avoir pris connaissance des conditions générales mentionnées ci-dessus.**

Lieu et date : Savigny, le 19 octobre 2026

Signature du sponsor : S. Métraux

Signature du membre : _____

Signature d'une responsable sponsoring : _____

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ